

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

## EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

AUJOURD'HUI  
le 31/01/26



**PROCEDURE D'ALERTE ACTIVEE**  
Vigilance pour l'ensemble de la population

DEMAIN  
le 01/02/26



**PROCEDURE PREVUE**

### PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>
Vert	80 µg/m <sup>3</sup> /24h	Vert	Vert

Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>			
Ozone O <sub>3</sub>	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>
Vert	50 µg/m <sup>3</sup> /24h	Vert	Vert

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	7	1
Seuil d'alerte	3	1

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation:** des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte:** au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

#### Légende

-  Aucune procédure active
-  Procédure d'information activée
-  Procédure d'alerte activée

#### Explications de Atmo Guyane

Aujourd'hui, samedi 31 janvier 2026, les concentrations de PM10 dans l'air vont dépasser, sur prévisions, le seuil d'alerte (SA). A 09 heures, le seuil de 80 µg/m<sup>3</sup> a été dépassé sur nos stations de mesures. Les concentrations relevées sont présentées ci-dessous :

concentrations moyennes relevées à 09 heures.

- 90.2 ug/m<sup>3</sup> sur la station de Cayenne ;
- 86.7 ug/m<sup>3</sup> sur la station de Kourou.

Un dépassement du SA est donc prévu aujourd'hui sur l'ensemble de notre territoire. La procédure d'alerte est

déclenchée pour ce samedi 31 janvier 2026.

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : [www.atmo-guyane.org](http://www.atmo-guyane.org)**



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

## Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'information et de recommandation

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) et sensibles (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

**Nous recommandons à la population générale de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses 1 (dont les compétitions)

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : [www.atmo-guyane.org](http://www.atmo-guyane.org)**



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

## Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) et sensibles (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

**Nous recommandons à la population générale de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses 1 (dont les compétitions)

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

**Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : [www.atmo-guyane.org](http://www.atmo-guyane.org)**